

INTERVENTION DE JEAN-YVES LE DRIAN
PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
SESSION DU 24-25 JUIN 2010

Mes Cher(e)s Collègues,

En ouvrant cette première session « utile » de mandat, je voudrais revenir rapidement sur deux chantiers majeurs pour en préciser quelques points de méthode et de calendrier.

Tout d'abord sur l'agriculture. Chacun mesure l'ampleur de la crise et la gravité des enjeux pour notre région. Chacun se rend compte de la détresse et du désarroi de nos agriculteurs confrontés aux conséquences de 20 ans de libéralisation brutale des marchés, à la volatilité des prix, à la perte de leurs revenus, à l'illisibilité de l'avenir, à l'incertitude permanente, aux exigences des normes sanitaires et environnementales.

Ce qui frappe surtout, c'est l'absence de perspective durable sans laquelle on ne peut ni investir, ni tracer un projet de vie. Ce qui frappe surtout, c'est le sentiment d'isolement, voire parfois d'exclusion, que vivent les agriculteurs. Or, pour notre région, l'agriculture c'est la vie : le sujet n'est pas seulement sectoriel, il est sociétal. C'est toute la société bretonne qui est concernée : il en va de l'emploi -et pas uniquement dans la filière agro-alimentaire-, il en va du développement rural, de l'équilibre de nos territoires, de la formation, de l'énergie et bien sûr, de l'environnement. C'est pourquoi, je souhaite une nouvelle alliance entre la Bretagne et son agriculture, que cette prise de conscience se fasse et qu'elle soit largement partagée, que le dialogue s'instaure sans invective, sans caricature et sans instrumentalisation... et sans amendement provocateur !

J'observe d'ailleurs que, depuis 6 ans, nous avons toujours obtenu l'unanimité sur cette question majeure. Ainsi, en juin 2008, au moment de la révision de la PAC, nous avons tous approuvé les 14 propositions portant en particulier sur l'alimentation de qualité, sur la régulation des marchés, sur la régionalisation des aides. Malheureusement, nous n'avons pas été entendus ni à Paris, ni surtout à Bruxelles. Mais aujourd'hui, la donne a changé : d'abord parce que la répétition des crises et la variation des prix ont provoqué les impasses que l'on sait. Ensuite parce que le discours de Bruxelles a changé. Quand le commissaire Ciolos appelle à des instruments de régulation des marchés efficaces et réactifs pour stabiliser les prix et les revenus des agriculteurs, je me dis que les principes bougent. Quand le même (que j'ai rencontré à deux reprises les jours derniers et qui viendra en Bretagne à mon invitation en septembre) estime que *« la future PAC doit être flexible et accompagner chaque exploitation, chaque territoire pour qu'il trouve sa place »* et que *« si l'agriculture doit se restructurer et se moderniser, elle ne doit pas le faire sur un modèle unique »*, j'estime qu'il y a une nouvelle donne, que le ministre de l'agriculture reconnaît lui-même. Il nous faut saisir cette opportunité. D'abord en répondant à la consultation publique qui

vient d'être lancée. Ensuite en réactivant à l'automne nos propositions de 2008 en les actualisant après consultation de tous les acteurs. Nous pourrions ainsi trouver des alliances avec plusieurs régions françaises et européennes et peser sur un débat européen qui sera certainement vif. Nous serons ainsi parfaitement en harmonie avec le calendrier européen qui prévoit la publication du Livre Vert à l'automne et les propositions législatives à l'été 2011. Je rappelle que depuis le traité de Lisbonne, la PAC est en co-décision avec le Parlement Européen, ce qui ne peut que renforcer notre détermination collective.

Je voudrais préciser que Dacian Ciolos m'a fait savoir qu'en ce qui concerne la filière laitière, des décisions rapides doivent être prises sans attendre la réforme de la PAC pour 2014 et que des propositions législatives seraient présentées également à l'automne. Enfin, je tiens à rappeler que nous avons pris l'initiative de réunir tous les acteurs de la filière agro-alimentaire pour établir un contrat d'orientation et d'action autour de trois axes : Emploi/Formation, Transports/Logistique, Innovation, formalisant ainsi un consensus offensif qui a été signé il y a quelques jours par l'ensemble des acteurs socioprofessionnels ; ce qui montre que même sur des sujets difficiles et sensibles, on peut, en Bretagne, agir en commun sur des objectifs collectifs majeurs.

Je tiens à rajouter quelques mots sur la crise ostréicole qui frappe la Bretagne comme toutes les régions conchylicoles de France et d'Europe du fait de la mortalité des juvéniles et d'un virus destructeur dont les origines ne sont pas encore certifiées. Plusieurs dizaines d'entreprises, plusieurs centaines d'emplois sont concernés dans notre région et les effets se feront sentir sur la durée, au moins jusqu'en 2015. C'est l'existence même de la filière qui est menacée car la recherche de souches plus résistantes reste encore aléatoire et de toute façon, n'aura d'effet que trois ans après leur ensemencement. Le sujet n'est pas marginal, c'est une partie de notre patrimoine littoral, culturel et économique qui est en cause. Il y aura obligatoirement une période de « vide », il faut en être conscient et mobiliser avec l'Etat et l'Europe les moyens nécessaires qui touchent la recherche, l'emploi, la préservation du foncier et la sécurisation des concessions. Nous avons déjà mis en place des moyens d'urgence, mais il me semble opportun que le Conseil régional soit saisi de ce dossier difficile lors de sa session de rentrée, en cohérence avec la démarche des Assises lancée par le gouvernement il y a deux jours.

Après l'urgence agricole, je voudrais évoquer aussi avec beaucoup de force l'urgence énergétique : depuis l'échec du projet de centrale de Ploufragan (que j'imagine définitif, encore faut-il le dire), la question de l'approvisionnement énergétique de la Bretagne a quitté le débat public. Je souhaite qu'elle y revienne, car il serait dangereux pour l'avenir de rester dans une posture attentiste. Du fait de la croissance démographique, de la croissance des usages domestiques, de la dominante du chauffage à l'électricité, l'augmentation de la consommation électrique de la Bretagne s'accroît deux fois plus rapidement en Bretagne que dans le reste du pays. Or on sait que nous ne produisons que 8 % de notre consommation et que, par ailleurs, l'unité de Dirinon et une partie de Cordemais arrivent à obsolescence rapidement. Déjà actuellement des risques de coupure en nord Bretagne existent chaque hiver. Ils ont été jugulés de justesse à plusieurs reprises grâce, en particulier, à l'initiative Ecowatt et évidemment au réseau extérieur.

Désormais, c'est toute la Bretagne qui est concernée et qui peut être sujette, demain ou après-demain, à un black out généralisé. Il est de notre devoir d'agir. Certes la responsabilité incombe à l'Etat qui doit prendre les initiatives nécessaires, mais personne ne peut nier la dimension sociétale d'un tel enjeu. La Région ne peut rester inerte et passive. A la fin de l'été dernier, les membres du B15 avaient proposé publiquement un projet de Pacte Electrique Breton qui s'articulait autour d'un triptyque indissociable : programme ambitieux et innovant de maintien de l'énergie/développement massif des énergies renouvelables/unité de production d'appoint complémentaire des deux autres programmes. Cette problématique reste toujours opérante aujourd'hui, encore faut-il qu'elle soit actualisée et qu'elle s'ouvre au débat - que je souhaite rapide en particulier dans le cadre de la Conférence régionale de l'Énergie -, encore faut-il qu'elle soit suivie par un appel d'offres qui seul pourra permettre la sécurisation et l'efficacité. En deux mots : 1/ la question énergétique est à l'ordre du jour, 2/ il faut valider un pacte électrique breton.

Je voudrais rajouter une remarque sur les énergies renouvelables et singulièrement les énergies marines. La plateforme « énergie marine » est en voie d'installation à Brest, les équipes d'ingénieurs s'y trouveront. Inévitablement, elles vont concentrer leurs efforts sur l'hydraulien et l'éolien off-shore flottant, deux domaines où l'innovation technologique est en devenir... on en espère évidemment des retombées en terme d'activité industrielle et d'emploi. Mais il faut être clair : nous ne mobiliserons pas d'industriels sur l'éolien flottant -technologie en devenir- si nous n'offrons pas avant de site productif sur l'éolien marin posé : ce qui veut dire qu'il faut identifier, dès à présent, le ou les sites les plus appropriés au large de nos côtes, bien évidemment après une concertation très approfondie avec les pêcheurs. Pour résumer, j'ai la conviction que si nous ne proposons pas une solution pour l'éolien posé, c'est l'ensemble de la filière prometteuse d'énergie marine qui sombrera.

Sur l'ensemble du paquet énergétique, notre responsabilité est grande, je souhaite vivement qu'elle soit partagée afin que la péninsule électrique bretonne devienne la péninsule de l'innovation électrique.

Mes cher(e)s collègues, je tiens à informer l'Assemblée régionale que j'ai engagé des discussions avec le maire de Rennes pour pouvoir disposer régulièrement de l'usage de la salle du Liberté à partir de 2014. En effet, comme vous le savez, la réforme territoriale va aboutir à une augmentation très sensible des conseillers territoriaux. Pour la région Bretagne, nous passerons de 83 à 191. L'hémicycle ne permettant pas un tel accueil, il nous faut anticiper et retenir des créneaux dans des espaces souvent pré réservés par des tournées artistiques ou des manifestations variées ! Mais peut-être que le vote négatif récent du Sénat va rendre cette démarche caduque et nous ramener à Courcy à 83... ce qui serait manifestement plus économe...

Pauvre réforme territoriale, instable, illisible, ballottée de toutes parts ! D'approximations en renoncements, on se demande même s'il sortira autre chose qu'une complexité accrue derrière une recentralisation qui fait son nid sur l'asphyxie financière des Régions et des Départements. C'est ce qu'ont dit hier les

Présidents de Région au Président du Sénat avant que ne commence la discussion en séance plénière. Pourtant, tout avait bien commencé : en 2007 et 2008, les missions Lambert et le Comité Balladur avaient poussé la réflexion dans un esprit d'ouverture. Conscients de la nécessité d'une réforme et de la nécessaire affirmation des régions, nous avons participé activement au processus de consultation. Nous souhaitons une réforme ambitieuse qui engage le pays avec une vraie régionalisation et vers une responsabilisation des collectivités. Nous souhaitons une réforme lisible, clarifiant les compétences de chacun. Nous souhaitons une réforme juste attribuant à chaque collectivité les ressources de l'autonomie fiscale correspondant à ses compétences, nous souhaitons une réforme concertée qui associe étroitement les collectivités à son élaboration.

Au lieu de ce scénario mobilisateur, nous sommes allés de déconvenue en déconvenue :

- le projet de réforme n'aura rien à voir avec les préconisations Lambert-Balladur
- le projet engage en fait une recentralisation de l'organisation de notre pays
- loin de simplifier cette organisation, il la complexifie davantage avec la création d'un échelon supplémentaire, les métropoles ou les pôles métropolitains
- il a été mené à l'envers en dépeçant les collectivités de leurs ressources et de l'autonomie fiscale avant même de parler de leurs compétences
- enfin, les collectivités ont été tenues à l'écart de son élaboration alors qu'elles sont tout de même les premières concernées.

Au final, cette réforme, reconnue par tous comme indispensable, est en train de faire l'unanimité contre elle du fait de l'autisme du gouvernement obsédé par une seule idée : un mode de scrutin qui lui soit plus favorable. Quel gâchis ! et quelle étroitesse de vue à un moment où partout en Europe, l'heure est au renforcement du rôle des régions reconnues comme plus réactives, plus innovantes et plus solidaires pour contribuer à la sortie de crise. Parfois, on se prend à rêver en relisant les déclarations de Nicolas Sarkozy à la revue Pouvoirs Locaux, avant qu'il ne devienne Président de la République : il déclarait, entre autres : « *La clef de la décentralisation est le droit à l'expérimentation !* » ou encore « *La réforme de l'Etat passe par la décentralisation* » ou encore « *Je crois urgente une nouvelle décentralisation assez audacieuse pour faire des régions adultes et leur donner un nouvel interlocuteur enfin réformé* ». Autre temps, autres mœurs !

Il est temps d'arrêter ce simulacre et de remettre à plat cette réforme engluée. L'acte III de la décentralisation reste à construire.